

Instructions pour l'inscription aux repas scolaires

Prérequis de la part des parents pour qu'ils puissent utiliser la plateforme :

- Posséder le numéro de registre national de leur(s) enfant(s)
- Avoir l'application It's Me ou un lecteur de carte d'identité électronique

Etape 1 : Connexion via l'eID

- Cliquez sur le bouton « **Connexion** » en haut à droite de l'écran
- Sélectionnez, dans l'encart de gauche, la connexion au moyen de la carte d'identité électronique
- Branchez votre lecteur de carte d'identité électronique et insérez cette dernière ou utilisez It's me
- Suivez les instructions à l'écran
- Complétez votre fiche utilisateur avec un maximum d'informations (adresse, numéro de registre national, téléphone)
- **Rendez-vous ensuite sur la page « Portail Parent »**

Etape 2 : S'enregistrer en tant que parent

- Cliquez sur le bouton « S'enregistrer en tant que parent »
- Les informations indiquées ne peuvent être modifiées. Validez directement et **revenez sur la page « Portail Parent »**.

Deux possibilités :

Cas A : vous recevez déjà des factures à votre nom de la part de l'administration communale, votre nom est donc déjà associé à un ou plusieurs enfants dans notre base de données. Si tel est le cas, vous pouvez passer à l'étape 4.

Cas B : vous ne recevez pas de factures à votre nom (elles sont envoyées au co-parent ou non pas lieu), vous n'avez donc pas encore d'enfant(s) associé(s). Passez donc à l'étape 3.

Etape 3 : Enregistrer mon enfant

- Cliquez sur le formulaire « Ajouter un enfant »
- Indiquez correctement les coordonnées de votre enfant et sélectionnez son lieu scolaire
- Pour le **numéro de registre national** : celui-ci peut être trouvé sur la carte de mutuelle, sur son acte de naissance ou demandé auprès de l'administration communale.
- **Réalisez cette étape 3 autant de fois que vous avez d'enfant à inscrire.**
- Une fois que votre ou vos enfants sont enregistrés, **revenez sur la page « Portail Parent ».**

Etape 4 : Inscrire l'enfant aux repas scolaires

- Cliquez sur le formulaire « Repas scolaire » en lien avec l'enfant à inscrire
- S'affiche alors un calendrier pour chaque jour du mois où un repas est proposé. Plusieurs repas (soupe / repas complet) peuvent être proposés chaque jour. Il n'y a qu'un seul choix possible par jour.
- Cliquez sur le repas à la date souhaitée. Ne cliquez pas si vous ne souhaitez pas réserver de repas.
- Validez.
- Vous pouvez modifier votre réservation en revenant sur ce formulaire lors de la période d'inscription. Passé ce délai, il vous faudra utiliser le formulaire de désinscription.

Désinscription

- Cliquez sur le formulaire « Désinscription aux repas scolaires » en lien avec votre enfant
- Cochez les dates auxquelles votre enfant doit être désinscrit
- Validez.